

Conseil de quartier « Périphérie » : 28 avril 2016

Présents : Beruet ,Boutet , Chaussard , Dhuisme , Ingelaere , Echard , Pariche , Josette Terrier, Delabrouille , Moreau , Deshoullières , Vindreau .

Mairie : Galzin , Venon , Plisson , Discours , Meunier , BoisJibault ,.

Excusés : Dubois , Vanel , M. Terrier.

Absents : Pierre , Goupil , Denudt , Fontaine , Robert I. et Robert B.

L'association « en transition » sollicite un temps de parole pour communiquer aux conseils de quartier sur le thème « Incroyables comestibles ». Accordé. date et durée à préciser.

Le cahier qui recueille les annotations des habitants est bien en mairie, à l'accueil.

Présentation des comptes-rendus sous forme de tableau ? Une ébauche est en cours. Il pourrait se présenter sous forme de 4 colonnes : Nom de l'intervenant et question posée, Nom de l'intervenant Mairie et Réponse, date de réalisation prévue ou non prise en compte , dossier suivi par...

Après envoi, sans correction sous 15 jours, le compte-rendu de conseil de quartier sera mis en ligne sur le site de la ville. Les comptes-rendus anciens le seront dès que possible.

Madame Venon nous a remis 1 exemplaire de la nouvelle carte de Châteauneuf. Les absents peuvent se la procurer auprès de la Mairie ou de l'office du tourisme .

Début réunion 20h40 .

Communications de Madame le Maire et de ses adjoints :

Le train.

La majorité municipale y est favorable. Le Président de la Région est très à l'écoute et demande d'activer les démarches. Monsieur Michel Guérin apporte une aide précieuse. Les parlementaires ne sont pas invités aux réunions avec Réseau Ferré, Madame le Maire les y conviera. Ce projet n'est pas de la compétence du conseil départemental , mais de celle de la région.

Il est hors de question que ce projet remette en cause le trafic du fret des entreprises : Baudin, Antartic et l'entreprise qui répare des wagons à Saint-Denis de l'hôtel ...

La gare à un autre endroit ? Non ce n'est pas possible .

Le projet tram-train a été abandonné.

Il est hors de question que 3 passages à niveau sur 4 soient fermés à Châteauneuf.

Il faut que le trajet n'excède pas 32 mn, au-delà il y a problème de rentabilité.

La fermeture des 2 passages à niveau à l'ouest de la commune (route de Fay et rue de la Poterie) n'est pas envisageable, car elle isole l'école Maurice Genevoix. Seul celui de la poterie peut être fermé sans conséquence .

Sur l'avenue du Gâtinais, à ce jour, il y a un trafic évalué à 12 000 véhicules /jour. Sur cet axe, un autre problème est présent : la circulation des convois exceptionnels de l'entreprise Baudin. Ces contraintes sont prises en compte.

En cas de continuation de la ligne vers Sully, il y aura d'autres contraintes , mais ce n'est pas d'actualité .

Le PN 110, route de Fay : 2500 véhicules/jour.

A cet endroit, le train aura déjà beaucoup ralenti.

En cas de fermeture, 2 solutions envisagées : au-dessus ou en-dessous .

La solution « au-dessus » a des impacts non-souhaitables dans la zone st Barthélémy : gêne pour un projet industriel générateur de 100 emplois ou une entreprise de terrassement rayée de la carte, des expropriations dans un lotissement récent, un trafic important dans la rue des Moussières qui n'est pas adaptée, la gêne pour le trafic des poids-lourds aux abords de la déchèterie et de la zone Saint-Barthélémy ...

La solution « au-dessous » : il y aura circulation alternée, interdite aux poids-lourds, il pourrait y avoir une solution de « double-barrière » qui existe ailleurs. C'est cette dernière solution qui est défendue par la Municipalité et M. Guérin .

Zone bleue.

Cet aménagement sera mis en place rapidement, dans la Grande Rue, à la demande de 95% des commerçants de l'ADEC. Il y aura aussi 4 places « arrêt-minute ».

La zone bleue est gérée selon les règles habituelles: pas la nuit, pas le midi, pas le dimanche.

Le disque de stationnement est obligatoire. Tout conducteur devrait en posséder un. Mais des disques seront disponibles chez les commerçants et en mairie.

Aménagement de la rue des Moussières.

Il y aura raccordement au réseau d'assainissement collectif, si la majorité des riverains y est favorable. Dans ce cas, le raccordement est obligatoire dans un délai de 2 ans. Il y aura aussi une obligation de ne pas faire de travaux qui dégraderaient la chaussée pendant 5 ans.

Ces travaux envisagés ont provoqué des projets de lotir chez les riverains. Les propriétaires de grandes parcelles intéressés doivent se manifester pour éviter d'abîmer la bande de roulement qui sera refaite à neuf avec voie cyclable sur un côté.

Coût des travaux : 800 000 euros. La taxe de raccordement sera perçue selon les règles habituelles .

Les venelles.

L'inventaire est maintenant terminé, des propositions de noms ont été formulées. Faire une proposition définitive, avec un seul nom , aux élus .

Il serait souhaitable d'envisager des passages protégés aux 2 extrémités , avant réouverture.

Il y a les venelles qui présentent un intérêt : celles qui peuvent entrer dans un maillage de circulation douce

et celles qui ne présentent pas d'intérêt, en cul de sac.

Régis Plisson prendra RDV avec René Moreau pour faire le tour des venelles .

Autour de la Nouvelle Halle.

Projet d'aménagement sur l'emplacement de l'ancien supermarché qui sera démoli : Il est prévu d'y construire une résidence « locatif senior »+ un local commercial du type moyenne surface. Le sens de circulation des rues avoisinantes pourrait être revu à cette occasion .

En espérant que les Bâtiments de France ne soient pas trop exigeants pour cette nouvelle construction.

Eclairage public.

Il pourrait être coupé entre 23h et ...h ? (horaires à déterminer) .Châteauneuf est une des dernières communes à ne pas faire d'effort pour économiser l'énergie. Est-ce que ce dispositif engendrerait une recrudescence des cambriolages ? Il semblerait que non puisqu' ils ont plutôt lieu en journée.

Projet d'aménagements des abords du bord de Loire.

Il faudrait envisager un circuit piétons et vélos pour les promeneurs et pour les touristes de la Loire à vélo, l'objectif étant de dynamiser le commerce local .

L'ouverture de « la Sente à l'âne » est prévue, mais elle se heurte à un règlement de succession difficile.

Questions émanant des conseils de quartier.

Ne seront traitées en séance que les questions d'intérêt général, les questions trop personnelles sont à remonter en mairie et seront réglées individuellement.

Nom intervenant CDQ	Nom intervenant Mairie	Date Réalisation prévue	Dossier suivi par...
Question posée	Réponse		
Rétrécissements du bd de la République.	La signalisation horizontale va être posée, mais il faut attendre qu'il fasse plus chaud pour la coller. Des panneaux signalant la maison médicale ont été demandés à la Communauté de Communes..	Juin 2016	R. Plisson
Eclairage devant le stade du Lièvre d'Or.	Les piétons sont peu visibles, est-ce que ça vient de l'éclairage ? ou de la gêne causée par les véhicules en stationnement ? Observations à mener.	A étudier	R. Plisson
P.Pariche La circulation rue du Clos Renard.	Des petits plots de bois qui ont été posés depuis plusieurs années pour des raisons de sécurité afin d'éviter que les voitures s'abiment dans le fossé. Donc la voie de circulation permet difficilement le croisement des véhicules Pourquoi y a-t-il autant de circulation dans cette rue ? La cause la plus souvent évoquée est : « ne pas subir les embouteillages dus au tourne à gauche des feux de la route d'Orléans » . Un aménagement type rond-point ou tourne à gauche pourrait être envisagé avec le devenir du PN 110 .	A étudier	R. Plisson

Stationnements	<p>- Dans les immeubles de la rue des Déportés voués à la démolition, il reste 4 logements occupés... après leur disparition, il sera créé quelques places de stationnements pour désengorger les stationnements sur les trottoirs rue Basile Baudin .</p> <p>- Au bout de la rue de la Croix des Plantes : il y a construction de 6 logements sans possibilités pour garer les voitures à l'intérieur des propriétés. C'est aux investisseurs de les prévoir. Dorénavant cet aspect sera surveillé lors de l'attribution des permis de construire.</p> <p>- rue du Petit hameau le long de la voie ferrée les plots en bois semblent insuffisant pour les camions . affaire à suivre .</p> <p>- aux abords de la maison de retraite : interdire le stationnement ?</p>	<p>Pas avant fin 2016</p> <p>Immédiat</p> <p>Réparation des plots</p> <p>Réparation du trottoir</p>	<p>F. Galzin</p> <p>F. Galzin</p> <p>R. Plisson</p> <p>R. Plisson</p>
P.Pariche Nettoyage des abords de la voie ferrée.	Les réponses de Réseau Ferré de France à la mairie ne donnent pas satisfaction, donc pourquoi ne pas faire une pétition de riverains ?	Pétition à préparer	P . Pariche pour f. Venon
J. Terrier Nuisances Sonores	<p>Le seul arrêté valable est celui du 22 septembre 1989.</p> <p>Il y a une évolution possible, car par l'arrêté préfectoral de 1999, les maires peuvent décider des horaires. Les membres du CDQ doivent faire remonter leurs souhaits. (cf Guide Mieux vivre ensemble)</p> <p>Il y a les engins à moteur, mais aussi les réglages des producteurs de son, les éclats de voix, les aboiements, les motos....</p>	<p>CDQ</p> <p>Faire propositions avant fin juin .</p>	F. Venon

C. Dhuisme	Celui qui est derrière la borne à eau de la Croix de Pierre gêne la visibilité.	Immédiat	R. Plisson
Arbuste gênant.			
Plaques D'égouts	Rue du mont aux prêtres et des Martinelles quelques plaques d'égouts dépassent le niveau du trottoir	immédiat	R . Plisson
N Delabrouille	La mairie a bien compris la revendication, mais elle essaie de régler en priorité la recrudescence des chiens dangereux non-muselés et non-tenus en laisse. Ils sont partout même dans le parc. Les caméras de vidéo-surveillance aident à identifier les propriétaires de ces chiens.	En cours	F . Galzin
Déjections canines	Sur tout le territoire de la commune, les chiens doivent être tenus en laisse		
C. Kerloch	Ils sont fréquentés et bien adaptés à de jeunes enfants, malheureusement ils ont déjà été vandalisés		
Les nouveaux jeux du parc.			
C. Kerloch	L'affichage municipal qu'on ne peut pas lire sera modifié.		
Le panneau d'affichage rue de la Poterie			
D . Chaussard	Elle arrive. Mais des zones de la périphérie n'y auront pas accès dans l'immédiat. Cela pose problème aux habitants et plus particulièrement aux collégiens et aux étudiants qui en ont absolument besoin pour leur travail scolaire.	Déploiement sur 2 à 3 ans	F. Boisgibault
La fibre optique			

Dates à programmer pour les prochains conseils de quartier

Il est envisagé le 30 juin ou le 5 juillet. Nicolas Delabrouille fera une consultation via Doodle de l'ensemble des membres du CDQ dans les 15 jours à venir. Le résultat sera communiqué à F. Venon .

Fin de réunion à 23h30 .